

La délégation de l'UPR au Québec publie une lettre ouverte contre la conférence de Sarkozy à la Chambre de Commerce de Montréal



LA DÉLÉGATION DE L'UPR AU QUÉBEC PUBLIE UNE LETTRE OUVERTE CONTRE LA CONFÉRENCE DE SARKOZY À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

LesEchos.fr NEWS BOURSE BUSINESS LES E

FRANCE INTERNATIONAL INDUSTRIE-SERVICES TECH

FRANCE POLITIQUE ET SOCIÉTÉ ACTUALITÉS

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Nicolas Sarkozy attendu à Montréal pour une conférence payante

Par Les Echos | 12/04 | 18:39 | 3 commentaires

Sur son site web, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, invite les intéressés à « rencontrer l'homme reconnu pour l'énergie avec laquelle il a dirigé la deuxième puissance économique européenne »

NON !

A close-up photograph of Nicolas Sarkozy looking thoughtful, with his hand to his chin.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCM) a annoncé que l'ancien président français Nicolas Sarkozy donnera, le jeudi 25 avril à Montréal, une [conférence payante](#) de deux heures accompagnée d'un repas.

Le sujet précis de la conférence sera « *l'état de l'économie mondiale, les perspectives pour l'Europe, les nouveaux équilibres qui caractérisent la gouvernance mondiale ainsi que l'amitié entre la France et le Québec, et entre la France et le Canada.* »

De 170 € à 600 € par personne pour écouter pendant 2 heures Sarkozy jouer les sages et les experts en économie !

Les prix des billets vont de 225 dollars canadiens (170 €) pour les membres de la Chambre, à 795 dollars (600 €) pour les non-membres souhaitant occuper l'une des 150 meilleures places et rapporter chez eux une photo individuelle avec M. Sarkozy.

[À titre de comparaison, nous rappelons que le droit d'entrée aux conférences de François Asselineau varie de 0 € à 5 € et que les sommes récoltées ne servent qu'à financer la location de la salle ou des actions militantes, le président de l'UPR ne prenant naturellement aucune rémunération.]

Pour faire la promotion de la conférence de Sarkozy - qui devrait rapporter beaucoup d'argent à l'ancien président de la République - la Chambre de commerce de Montréal invite les personnes intéressées à « *rencontrer l'homme reconnu pour l'énergie avec laquelle il a dirigé la deuxième puissance économique européenne* ». L'événement se déroulera au Palais des Congrès de Montréal. Le nombre des places disponibles n'a pas été précisé par les organisateurs qui ne prévoient pas d'accréditations pour les médias.

[source : <http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202701409989-nicolas-sarkozy-attendu-a-montreal-pour-une-conference-payante-557917.php>]

La délégation de l'UPR au Québec a adressé une lettre ouverte à la CCM pour protester contre la tenue de cette conférence payante

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la lettre que la délégation de l'UPR au Québec - composée de 18 expatriés - a envoyée le 23 avril 2013 aux membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour s'indigner de la tenue de cette conférence.

Nos adhérents expatriés au Québec ont estimé à juste titre que cette conférence, au tarif d'entrée prohibitif pour le commun des mortels, est une véritable insulte :

- **Insulte à la démocratie**, puisque Nicolas Sarkozy n'aura aucun contradicteur face à lui au cours de cette conférence, et que le droit d'entrée est tellement ruineux que seuls les plus riches peuvent envisager d'y participer.
- **Insulte à la justice**, puisque Nicolas Sarkozy ose se faire payer grassement pour se pavaner en public alors qu'il est sous le coup de plusieurs mises en examen infamantes.
- **Insulte à la morale**, puisque l'on ne compte plus le nombre de victimes de la politique économique, sociale et diplomatique de celui qui a eu l'effronterie de faire ratifier le traité de Lisbonne malgré le Non de 55% des Français à la Constitution européenne.

Nous félicitons nos adhérents expatriés au Québec pour cette lettre ouverte qu'ils vont se charger de diffuser au plus grand nombre possible de journalistes canadiens et que nous allons nous-mêmes diffuser au plus grand nombre possible de journalistes français et étrangers accrédités à Paris.

Nous suggérons à tous ceux qui le peuvent d'écrire eux aussi à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour faire part également de leur indignation devant cette invitation, et pour soutenir expressément la lettre adressée par la Délégation de l'UPR au Québec.

Il suffit pour cela d'écrire à <http://www.ccm.ca/fr/a-propos/contact/> (Il est obligatoire d'indiquer les nom,



DÉLÉGATION DE L'UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE AU QUÉBEC

Objet : Conférence de Nicolas Sarkozy à la CCM

Montréal, le 23 avril 2013

À l'attention de Monsieur le Président Luc Sabbatini et de l'ensemble des membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,

Comme il est de bon ton de démarrer un propos par une citation, nous choisirons un passage du *Discours à la jeunesse* que Jean Jaurès fit à Albi, le 30 juillet 1903 :

« Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe, et de ne pas faire écho, de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et aux huées fanatiques. »

Ce jeudi 25 avril 2013, Monsieur Nicolas Sarkozy tiendra à votre demande une conférence au Palais des congrès de Montréal sur « *l'état de l'économie mondiale, des perspectives pour l'Europe, des nouveaux équilibres qui caractérisent la gouvernance mondiale ainsi que de l'amitié entre la France et le Québec, et entre la France et le Canada.* »

Aussi, apprenez qu'à Montréal, en ce moment même, un groupe d'hommes et de femmes, de tous âges, de toutes conditions, de toutes confessions, de toutes orientations politiques, composé de Françaises et de Français expatriés, mais aussi de Québécoises et de Québécois qui posent sur la France un regard amical, s'est réuni pour s'indigner de la tenue de cette conférence, et ce, pour plusieurs raisons :

- D'abord, nous souhaitons informer les membres du conseil d'administration que Monsieur Nicolas Sarkozy, qui s'était fait élire en France en 2007 sur la « réduction du déficit », accuse un bilan désastreux

: « En cinq ans, la dette publique a augmenté de 500 milliards d'euros, la France a perdu un point de compétitivité, le nombre de chômeurs a progressé de près d'un million, le pouvoir d'achat et la croissance ont stagné et les impôts ont augmenté » (L'Expansion.com, 10 avril 2012). Voilà un curriculum quelque peu différent de celui qui vous a probablement été présenté. Est-ce donc cet « as » de la dette publique, de la hausse des impôts et du chômage qui expliquera aux Québécois les ressorts de l'économie mondiale ... ?

- Ensuite, nous souhaitons informer les membres du conseil d'administration que le Parquet de Paris a ouvert vendredi 19 avril 2013, une information judiciaire contre X pour : « *corruption active et passive* », « *trafic d'influence* », « *faux et usage de faux* », « *abus de biens sociaux* », « *blanchiment, complicité et recel de ces délits* », dans le cadre du soutien financier de la Libye à la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy de 2007. Nous respectons bien évidemment le principe de la présomption d'innocence. Cependant, nous ne saurions que trop conseiller à M. Nicolas Sarkozy de se faire discret dans de telles circonstances.
- Mais encore, nous rappelons aux membres du conseil d'administration que M. Nicolas Sarkozy a été mis en examen le 13 juin 2012 pour « *abus de faiblesse* » et le 13 février 2013 pour « *escroquerie* » dans l'affaire Bettencourt. Encore une fois, nous respectons le principe de la présomption d'innocence, mais admettez que ça commence à faire beaucoup. Et alors qu'on s'attendrait naturellement, dans un tel contexte, à ce que ce monsieur fasse profil bas, eh bien pas du tout ! Il parcourt le monde pour donner à prix d'or des conseils de bonne gestion gouvernementale. Tout cela n'est pas sérieux.
- Pour ne pas nous arrêter en si bon chemin, nous rappelons aux membres du conseil d'administration que le 19 novembre 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Christian Noyer, alors gouverneur de la Banque de France, ont mis au point un dispositif visant à vendre environ un cinquième des 3 000 tonnes d'or détenues par la Banque de France. Selon le rapport de la Cour des Comptes du 8 février 2012, la vente des 589 tonnes d'or a dégagé d'importantes plus-values de cession, mais reste une mauvaise opération compte tenu de l'évolution du cours de l'or et du phénomène d'inflation.
- De plus, et c'est l'essentiel selon nous, nous souhaitons rappeler aux membres du conseil d'administration que le président Sarkozy, alors que le peuple français avait rejeté le traité constitutionnel européen (TCE) le 29 mai 2005 par voie référendaire, a décidé (avec l'approbation du Parti socialiste) de nier la souveraineté populaire en faisant ratifier par voie parlementaire en 2008 le traité de Lisbonne, un texte quasiment identique au TCE. C'est une forfaiture de la plus grande ampleur. M. Nicolas Sarkozy a donc, par un procédé confinant à la dictature, sciemment violé la voix du peuple français.
- Pour finir, nous rappelons aux membres du conseil d'administration qu'une révision des dispositions sur la responsabilité pénale du chef de l'État, à l'article 68 de la Constitution française, intervenue en février 2007, a substitué à l'antique et belle formule de « *haute trahison* », l'expression affadée, banale et totalement imprécise de « *manquement à ses devoirs manifestement incompatibles avec l'exercice de son mandat* ». Nous invitons les membres du conseil d'administration à méditer quelques secondes sur ce dernier point.

En conséquence, nous vous annonçons que nous dénoncerons publiquement toute personne, tout groupe de personnes ou toute institution, qui en connaissance de cause, concéderait injustement à M. Nicolas Sarkozy un statut d'expert économique ou de démocrate suffisamment honorable pour donner des leçons de politique aux Québécois.

Compte tenu de la gravité des éléments qui ont été portés à votre connaissance, nous ne pouvons considérer qu'insultante, à tous égards, la tenue de cette conférence à Montréal.

Fervents défenseurs de l'amitié entre la France et le Québec, et entre la France et le Canada, nous espérons que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain se ravisera, et respectera ainsi la communauté importante de Français expatriés, qui a trouvé au Québec une terre d'accueil.

La moindre des choses serait que M. Sarkozy soit confronté à un ou plusieurs contradicteurs à l'occasion de cette conférence, que des critiques légitimes puissent se faire entendre. Comme nous avons commencé par une citation, terminons par une autre, celle-ci du poète grec Ésope, célèbre pour ses fables :

Espérant trouver un écho favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration, l'expression de nos salutations distinguées.

La délégation de l'Union Populaire Républicaine (UPR) au Québec



Comme les adhérents de l'UPR vivant au Québec, **NE VOUS LAISSEZ PLUS FAIRE !**

NE RESTEZ PLUS SEULS ! NE TOLÉREZ PLUS LE CYNISME ET LE CULOT DES ESCROCS EURO-ATLANTISTES !

Pour ne plus être seuls et agir en groupe, cela commence par adhérer à l'UPR.

Il y a 2 façons très simples d'adhérer à l'UPR :

- 1°) par télépaiement en ligne : <https://www.upr.fr/aider/adherer/adhesion-en-ligne>
- 2°) par chèque à nous expédier par la poste : <https://www.upr.fr/aider/adherer/adhesion-en-ligne> (encart rouge à droite de la page).